

Communiqué de presse

## Talence se mobilise pour Mayotte après le passage du cyclone Chido

Après le passage du cyclone Chido, qui a durement frappé l'archipel de Mayotte le samedi 14 décembre, la Ville de Talence exprime sa profonde solidarité envers les habitants sinistrés. Cette catastrophe, la plus intense enregistrée à Mayotte depuis 90 ans, a causé des dégâts humains et matériels considérables.

Le Préfet de Mayotte estime que le bilan humain pourrait atteindre « quelques centaines » voire « des milliers » de victimes. Plus d'un tiers des habitants, vivant dans des logements précaires, ont vu leurs habitations totalement détruites. Quatre jours après la catastrophe, la situation sanitaire devient préoccupante, et les besoins vitaux sont criants.

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, une minute de silence a été observée en hommage aux victimes. Monsieur le Maire, a souligné l'importance de la solidarité nationale en ces termes :

*« Mayotte a connu une catastrophe avec le passage du cyclone Chido, qui a ravagé l'île. Des milliers de Mahorais ont tout perdu. Nous avons tous une pensée pour les victimes et leurs proches, ainsi que pour les secours de notre pays qui sont à pied d'œuvre depuis les toutes premières heures. Pour contribuer aux premières aides aux victimes et participer aux premières reconstructions, la Ville propose d'apporter une contribution de 5 000 €, évidemment insuffisante au regard des conséquences humaines, mais l'ensemble des communes de France apporte leur aide sous l'égide de l'AMF. »*

**Une subvention exceptionnelle de 5 000 €** a été votée par la Ville de Talence au bénéfice de la Fondation de France, qui intervient sur le terrain pour :

- Fournir des actions d'urgence, comme l'accès à l'eau potable, des abris temporaires, et des soins médicaux essentiels.
- Accompagner les familles les plus fragiles dans la reconstruction de leur vie quotidienne.

Ce geste, s'inscrivant dans une dynamique nationale orchestrée par l'Association des Maires de France (AMF), témoigne de l'engagement de Talence envers les valeurs de solidarité et de fraternité.

La Ville encourage également ses habitants et partenaires à participer aux initiatives humanitaires en faveur de Mayotte. Pour soutenir les efforts de la Fondation de France, rendez-vous sur <https://www.talence.fr/mayotte/>.